

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Assistant import-export

Université de Picardie Jules Verne

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, normes, organisations, territoires

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Assistant import-export* est ouverte depuis 2002 à Amiens à l'UFR (Unité de formation et de recherche) d'économie gestion de l'Université de Picardie Jules Verne. Son objectif global est de former les étudiants aux métiers de l'export, afin qu'ils soient capables d'assister les PME (Petites et moyennes entreprises) dans leur développement à l'international, de la prospection à la contractualisation des marchés. Les métiers visés sont : responsable de service commercial international, chargé de mission export, administrateur commercial export, acheteur international, etc.

La licence professionnelle peut être suivie en formation initiale classique ou en alternance, sous la forme d'un contrat de professionnalisation depuis 2011 ou d'un contrat d'apprentissage à partir de 2015. La formation bénéficiait d'un partenariat avec l'Université de la Réunion sur le Campus du Tampon, mais celui-ci a pris fin en 2015.

Analyse

Objectifs
L'objectif global, défini dans la fiche du Registre national de la certification professionnelle (RNCP), est de former les étudiants aux métiers de l'export, afin qu'ils soient capables d'assister les PME-PMI dans leur développement à l'international. La maîtrise de deux langues étrangères et des techniques d'accompagnement des entreprises dans le développement à l'international permettent aux étudiants de créer ou de s'intégrer dans un service international ou d'effectuer des missions de prospection. Les étudiants peuvent accompagner des PME ou éventuellement intégrer de plus grandes structures.
Organisation
L'organisation de la formation ne fait pas l'objet d'un développement précis dans le dossier d'évaluation. La formation comprend un volume total de 445 Heures pour trois unités d'enseignement (UE) : 1 UE Enseignements appliqués (environnement économique international, stratégies d'internationalisation, droit international), 1 UE Enseignements professionnalisés (marketing international, techniques du commerce international, prospection et négociation internationale, outils informatiques, études de cas), 1 UE Langues appliquées commerce (anglais, allemand ou espagnol, situations professionnelles, connaissances du monde du travail). Le dossier d'évaluation indique la fin en 2015 du partenariat avec le campus de Tampon, antenne à l'Université de la Réunion, et en conséquence n'apporte pas de précision sur les modalités de coordination entre les deux formations. Un effort depuis 2012 a été effectué pour mieux coordonner le pilotage de la formation à Amiens. Un comité de pilotage et un comité de perfectionnement ont été créés et se réunissent deux fois par an.

Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement de la formation dans son environnement local est bien justifié. Il s'agit de la seule licence orientée totalement vers l'export, aucune formation n'entre donc en concurrence directe avec la LP <i>Assistant import-export</i>. De nombreux liens ont été développés avec des organismes tels que la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE), la Chambre régionale du commerce et de l'industrie, l'Agence française pour le développement à l'international des entreprises (Business France).</p>
Equipe pédagogique
<p>Il est difficile d'apprécier la composition de l'équipe pédagogique, sa diversité ou bien encore son équilibre entre les enseignants, les enseignants-chercheurs et les professionnels. En effet, il n'y a aucune annexe présentant le corps enseignant et la qualité de ses membres. Le dossier indique seulement que plusieurs professionnels interviennent, mais le volume horaire effectué et leur fonction ne sont pas précisés.</p> <p>Des ATER (Attaché temporaire d'enseignement et de recherche) ainsi que des enseignants-chercheurs dispensent des cours, mais le nombre d'heures n'est pas donné. Cette partie sur l'équipe pédagogique ne permet pas d'analyser la cohérence de la formation, il est délicat de statuer sur la pertinence de la répartition des enseignements entre les cinq enseignants et les professionnels.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Cette formation est relativement attractive, de l'ordre de 120 dossiers pour un effectif variant entre 42 et 55 étudiants (hors 2015-2016).</p> <p>Le tableau des effectifs communiqué ne permet pas de distinguer le nombre d'étudiants inscrits sur chaque site (Amiens, La Réunion). Sur la période 2011-2015, les effectifs varient entre 42 et 55 étudiants, incluant 12 à 23 contrats de professionnalisation. Pour 2015-2016, suite à l'arrêt du partenariat avec l'Université de la Réunion, les effectifs sont de 26 étudiants, incluant un contrat de professionnalisation et un contrat d'apprentissage.</p> <p>En ce qui concerne l'insertion professionnelle, les enquêtes à 36 mois montrent un taux de retour de 36% (promotion 2011-2012) et 57% (promotion 2012-2013), respectivement 7 étudiants en insertion professionnelle sur les 8 répondants (2011-2012) et 8 sur les 10 répondants (2012-2013) entrant dans le champ des seuls diplômés à interroger selon le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR).</p> <p>En ce qui concerne les poursuites d'études, le dossier d'évaluation mentionne un marché du travail déprimé en Picardie (peu de recrutements, bas salaires), ce qui incite les étudiants de LP à poursuivre en master ou en école de commerce.</p>
Place de la recherche
<p>Aucun lien formel avec un laboratoire de recherche de l'Université de Picardie n'est mentionné, ce qui n'est pas anormal pour une licence professionnelle. Il est toutefois dommage de ne pas connaître le nombre d'enseignants-chercheurs effectuant des cours dans la LP, ni le nombre d'heures effectuées par des enseignants-chercheurs. En ce qui concerne le mémoire, le dossier insiste sur son aspect académique et sur sa différence avec un rapport de stage. Si cela est une très bonne chose, il eut été bon de préciser si un enseignant-chercheur encadrerait les étudiants pour le mémoire.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Les compétences acquises pendant la formation, présentées dans la fiche RNCP et reprises dans le dossier, comme les nombreux contacts avec le milieu socio-économique, montrent que la LP est ouverte au monde professionnel. Elle prépare à différents métiers liés à l'export : administrateur commercial export, chef de zone export, responsable de service commercial international.</p> <p>Selon la fiche RNCP, des compétences dans le domaine de l'import devraient également être acquises, car la LP prépare aux métiers d'acheteur international ou de responsable de gestion import-export.</p> <p>La professionnalisation se fait par différents moyens : enseignements assurés par des professionnels, organisation de conférences avec des professionnels du commerce extérieur, mises en situation professionnelles, mission export et stage.</p>

Place des projets et des stages
<p>La durée du stage varie entre 12 et 24 semaines, ce qui laisse au stage une place importante. Il s'agit de familiariser l'étudiant avec le monde de l'entreprise et de préparer son insertion professionnelle. Il fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance orale. Les objectifs du mémoire sont déclinés de manière claire et précise. Les étudiants cherchent eux même leur stage et bénéficient d'une aide des enseignants, des professionnels et d'une plateforme répertoriant le nom des entreprises ayant déjà fourni des stages.</p> <p>Le projet tuteuré a été remplacé en 2012/2013 par une « mission export » qui peut se dérouler à l'étranger pour le compte d'une « PME Picarde ». Les alternants n'effectuent pas cette mission, mais ils doivent présenter une mission qui leur a été confiée en entreprise. L'évaluation du stage se fait par un suivi de l'équipe enseignante au cours du stage, une grille d'évaluation de fin de stage et la soutenance d'un mémoire universitaire et professionnel. La mission export (projet) permet d'évaluer les compétences de l'UE professionnalisée ; cette mission fait l'objet de deux soutenances (avant et après le déplacement) devant un jury composé d'enseignants et de professionnels du commerce international.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international étant cruciale pour cette LP, plusieurs moyens sont mis en place : Travaux dirigés - TD de stratégie internationale en anglais, UE dédiée aux langues appliquées commerce, missions export et incitations des étudiants à réaliser leur stage à l'étranger.</p> <p>La mobilité internationale est assurée d'une part par la mission export réalisée pour le compte d'une entreprise de Picardie dans un pays cible pendant une à deux semaines, et d'autre part par un « dispositif aide à la mobilité » du Conseil régional permettant de financer une partie du séjour à l'étranger à l'occasion de la réalisation du stage. Le dossier ne donne aucune information sur le nombre de stages réalisés à l'étranger.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Concernant le recrutement, 120 dossiers sont traités en moyenne. Il n'est pas mentionné si ces 120 dossiers correspondent uniquement au site d'Amiens ou si cette moyenne comprend aussi les dossiers des étudiants qui ont effectué leur formation à la Réunion jusqu'en 2015.</p> <p>Les étudiants ont majoritairement un Brevet de technicien supérieur (entre 14 et 18), un Diplôme universitaire technologique (entre 6 et 9), quelques-uns ont effectué une L2 (entre 1 et 4).</p> <p>Les dispositifs d'aide à la réussite sont basés sur « la méthode des cas », « le développement du travail de groupe », le tutorat enseignant et l'appui des réseaux professionnels, mais aussi la mise à niveau opérée par chaque enseignant lors de la première semaine de cours.</p> <p>Pour la période 2011/2015, le taux d'échec des étudiants est parfois important pour une LP, variant entre 12% (2011-2012) et 21 % (2013-2014). Aucune analyse n'est faite sur le taux de réussite respectif à l'université d'Amiens et l'université de la Réunion.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités d'enseignement ne sont pas clairement indiquées. Les étudiants en formation initiale classique et les alternants suivent les mêmes cours. Le calendrier de l'alternance est mis en place en étroite collaboration avec les entreprises qui travaillent à l'international. Le choix du rythme 15 jours/15 jours a été le résultat d'une concertation avec les entreprises. Le dossier ne spécifie pas ce que font les étudiants en formation initiale classique pendant que les alternants sont en entreprise ; en fonction de la fiche ADD, ce temps semble dédié au projet (150 heures) dont la semaine « mission export » en février.</p> <p>Le numérique est utilisé en gestion, une plateforme numérique permet de mettre en relation les différentes parties prenantes de la formation (enseignants, équipe administrative, étudiants...). Des salles informatiques sont à disposition des étudiants.</p> <p>Une Validation des acquis d'expérience (VAE) a été soutenue en 2014-2015.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation sont basées sur le contrôle continu, les cas d'entreprises, et l'évaluation des compétences liées à l'UE Enseignements professionnalisés à travers la mission export (projet).</p> <p>Les modalités de validation des UE sont classiques ; l'UE est validée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit lorsque la moyenne des éléments qui la constituent est supérieure ou égale à dix - soit par compensation au sein de chaque UE, si la moyenne du semestre est supérieure à dix.

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences devant être acquises sont évaluées dans chaque matière, mais aussi de manière transversale. Des grilles de compétences sont instituées dans les disciplines de l'UE enseignement professionnalisé et en langue, mais nous n'avons pas les grilles de compétences dans le dossier et aucun critère d'évaluation basé sur les compétences n'est donné.</p> <p>Une évaluation transversale a aussi été mise en œuvre, mais les critères d'évaluation ne sont pas clairement définis. S'il est appréciable de voir qu'une dynamique de l'évaluation par compétences soit engagée, le comité de suivi et le conseil de perfectionnement pourraient éventuellement travailler sur un portefeuille de compétences à acquérir par les étudiants.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés s'effectue par les enquêtes à 36 mois du Bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (BIOIP), avec un taux de retour variant entre 36 et 57 %. De façon plus informelle, le suivi se fait par le biais du comité de pilotage et de la plateforme Huddle « qui permet de rester en contact permanent avec les étudiants ». Cependant, comme le souligne le dossier, ce suivi plus informel « est trop aléatoire pour donner lieu à quelque analyse qui en permettrait une exploitation sérieuse ».</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Afin d'améliorer le pilotage de la formation, un comité de liaison et un conseil de perfectionnement ont été créés à partir de 2012. Ces derniers se réunissent deux fois par an, ce qui permet de faire le point sur la formation et de donner de nouvelles orientations, comme la mise en place de la mission export, l'enseignement en anglais ou bien encore une partie du mémoire qui est rédigé en langue étrangère. La mission dévolue à chacune de ces structures est bien détaillée. Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants ne sont pas indiquées.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Le développement de relations avec le milieu socio-économique local.
- L'apprentissage de deux langues étrangères.
- La mise en place et le fonctionnement du comité de pilotage et du conseil de perfectionnement.

Points faibles :

- La poursuite d'études pose des difficultés, car la finalité d'une LP est l'insertion professionnelle.
- La cohérence de l'équipe pédagogique ne peut pas être évaluée, aucune donnée chiffrée n'est fournie.
- Le dispositif de suivi du devenir des diplômés n'est pas satisfaisant.

Avis global et recommandations :

La LP *Assistant import-export* bénéficie de plusieurs atouts à travers les forts liens développés avec le milieu socio-économique local, les enseignements de langues étrangères et des comités qui participent à faire évoluer la formation en fonction des besoins.

Cependant, certains manques d'informations dans le dossier montrent que le pilotage de la formation gagnerait à être mieux outillé afin de remédier aux points faibles, notamment en termes de meilleure connaissance du devenir des diplômés et de réduction des poursuites d'études. Le renforcement de l'alternance pourrait offrir une voie de progression.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation
LICENCE PROFESSIONNELLE ASSISTANT IMPORT-EXPORT

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-LP180013356-018804-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'UFR d'Economie à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le directeur, les responsables de formation et moi-même tenons à vous signaler que nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**

Mohammed BENLAHSEN